

LES MISSIONS DES **CONSEILLÈRES** **CONJUGALES ET FAMILIALES**



Accueillir et informer au sein du centre de santé sexuelle : présentation générale, écoute bienveillante et échanges sur l'ensemble des thématiques liées à la santé sexuelle.



Animer et sensibiliser via des interventions dans les établissements scolaires et autres structures du département autour de l'Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS).



Accompagner l'IVG avec une présence à chaque étape du parcours (avant, pendant, après), pour toute personne qui en ressent le besoin.



Favoriser le dialogue en menant des entretiens de couple ou de groupe autour de la vie affective et sexuelle.



Travailler en réseau avec les partenaires via des groupes de travail départementaux.

Informations et contact :

- Numéro unique 02 18 87 27 64
- centresantese sexuelle@departement18.fr



Cher+
SANTÉ

CHER
DÉPARTEMENT 18

LE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

C'EST QUOI ?

QUAND CONSULTER ?

- **Tu traverses une crise** avec ton/ta partenaire, ta famille ou ton entourage : conflits familiaux, problèmes de communication, difficultés sexuelles...
- **Tu vis une situation difficile à surmonter** : arrivée d'un bébé, perte d'un emploi, IVG, deuil...
- **Tu te poses des questions** : désir d'enfant, sexualité, éducation...
- Ou tout simplement parce que **tu as besoin de parler**.

SPÉCIFICITÉ DU CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL

« La spécialité d'un CCF ressemble à celle d'un médecin généraliste, ses compétences sont larges et il a les outils pour analyser, donner du sens et aider ceux qui viennent le consulter à comprendre et surmonter les crises de la vie »

Le CCF est spécifiquement formé à **l'écoute des personnes et à l'écoute particulière des groupes**. Il a donc une formation adaptée à l'analyse et à la compréhension du fonctionnement du couple.

« **Le rôle du conseiller conjugal n'est ni de réparer le couple, ni de le séparer.** C'est de faire en sorte que les deux partenaires mesurent par eux-mêmes les enjeux de ce qui les lie et de ce qui les sépare. »
Caroline KRUSE, conseillère conjugale et familiale.

Informations et contact :

- Numéro unique 02 18 87 27 64
- centresantesexuelle@departement18.fr

